

# Infor Anael Finance iSeries Déclaration de TVA

# © Copyright 2013 Infor

Tous droits réservés. Les termes et marques de conception mentionnés ci-après sont des marques et/ou des marques déposées d'Infor et/ou de ses partenaires et filiales. Tous droits réservés. Toutes les autres marques répertoriées ci-après sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.

# **Avertissement important**

Les informations contenues dans cette publication (y compris toute information supplémentaire) sont confidentielles et sont la propriété d'Infor.

En accédant à ces informations, vous reconnaissez et acceptez que ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) ainsi que les copyrights, les secrets commerciaux et tout autre droit, titre et intérêt afférent, sont la propriété exclusive d'Infor. Vous acceptez également de ne pas vous octroyer les droits, les titres et les intérêts de ce document (y compris toute modification, traduction ou adaptation de celui-ci) en vertu de la présente, autres que le droit non-exclusif d'utilisation de ce document uniquement en relation avec et au titre de votre licence et de l'utilisation du logiciel mis à la disposition de votre société par Infor conformément à un contrat indépendant (« Objectif »).

De plus, en accédant aux informations jointes, vous reconnaissez et acceptez que vous devez respecter le caractère confidentiel de ce document et que l'utilisation que vous en faites se limite aux Objectifs décrits ci-dessus.

Infor s'est assuré que les informations contenues dans cette publication sont exactes et complètes.

Toutefois, Infor ne garantit pas que les informations contenues dans cette publication ne comportent aucune erreur typographique ou toute autre erreur, ou satisfont à vos besoins spécifiques. En conséquence, Infor ne peut être tenu directement ou indirectement responsable des pertes ou dommages susceptibles de naître d'une erreur ou d'une omission dans cette publication (y compris toute information supplémentaire), que ces erreurs ou omissions résultent d'une négligence, d'un accident ou de toute autre cause.

# Reconnaissance des marques

Tous les autres noms de société, produit, commerce ou service référencé peuvent être des marques déposées ou des marques de leurs propriétaires respectifs.

#### Informations de publication

Version: Infor Anael Finance iSeries version V3

Auteur: Infor

Date de publication : juin 28, 2013

# Table des matières

À propos d	e ce manuel	5
Public co	oncerné	5
Périmèti	e du document	5
Pré-requ	ıis	5
Docume	nts liés	6
Historiqu	ue du document	6
Contacte	er Infor	6
Chanitre 1	Création et mise à jour des fichiers	7
	de TVA	
	comptable	
	gories de comptes généraux	
	naux	
Chapitre 2	Mise en oeuvre	19
•	ation et mise à jour des prorata de TVA	
Chapitre 3	Liste des prorata de TVA	23
Chapitre 4	Déclaration de TVA/Encaissement	25
Chapitre 5	Déclaration de TVA sur les débits	29
Chapitre 6	Déclaration de TVA à récupérer	33
Chapitre 7	Etat de déclaration des exonérés	37
Chapitre 8	Etat de justification du compte de TVA collectée sur Encaissements	41

# À propos de ce manuel

L'entreprise encaisse de ses clients le prix T.T.C. incluant la TVA pour les partie, mais comme elle a elle-même payé à ses fournisseurs un certain montant de TVA sur ses achats, elle doit reverser à la recette des impôts la différence entre la **TVA collectée** auprès de ses clients et celle payée à ses fournisseurs<sup>1</sup>.

Le module de TVA d'ANAEL va permettre d'obtenir des états de préparation à la déclaration de TVA ainsi que la génération automatique des écritures correspondantes sur un journal de TVA.

# Public concerné

Clients d'Infor utilisateurs d'Infor Anael Finance iSeries

# Périmètre du document

Infor Anael Finance iSeries version V3

# Pré-requis

Aucun

<sup>1</sup> TVA récupérable

# Documents liés

Aucun

# Historique du document

Version	Date	Auteur	Contenu
1.0	1998	R&D	Création du document
2.0	Janvier 2012	Ingrid MARY	Application du nouveau modèle Word

# **Contacter Infor**

Pour toute question sur les produits Infor, rendez-vous sur le portail Infor Xtreme Support à cette adresse : www.infor.com/inforxtreme.

Les mises à jour de la documentation ultérieures à la sortie de version sont publiées sur ce site Web. Nous vous recommandons de visiter régulièrement ce site Web pour consulter les mises à jour de la documentation.

Pour tout commentaire sur la documentation Infor, envoyez un courrier à l'adresse documentation@infor.com.

# Taux de TVA

# Accès à l'option

'Comptabilité générale' > 'Base de données' > 'Mise à jour' > 'Taux de TVA'

```
PVA010 - MISE A JOUR DES TAUX DE T.V.A - 13:27:20 Le 27/04/95

Société 03011 STE PRESYS DEMO

SELECTION

Code T.V.A 0 à 9

Date application 00 00 00 à 99 99 99

(paramètres donnés à titre d'exemple)
```

```
PVA010 - MISE A JOUR DES TAUX DE T.V.A - 13:32:24 Le 27/04/95

Société 03011 STE PRESYS DEMO

Afficher à partir de _ 00 00 00

2=Réviser 3=Copier 4=Supprimer 5=Afficher 6=Imprimer

Act Code T.V.A Date Taux T.V.A Euro
__ 00 00 00

2 A TVA 18,6 EUROP. 01 07 93 18,6000 0

(paramètres donnés à titre d'exemple)
```

```
PVA010 - MISE A JOUR DES TAUX DE T.V.A - 13:33:15 Le 27/04/95

Société 03011 STE PRESYS DEMO

Code T.V.A Y TEST YYY

Date application 02 02 95

Taux T.V.A 123,0123

T.V.A européenne N

(paramètres donnés à titre d'exemple)

03/ F1=Aide F9=Validation F12=Ecran précédent
```

# REMARQUE

Aucun contrôle lors de l'utilisation de ce code.

Dans ce fichier, Vous devez créer autant de codes TVA que de taux.

A chaque code est associé un taux.

# Exemple

'**N**' : Taux normal. '**R**' : Taux réduit.

'S': Taux super réduit.

'**M**' : Taux majoré. '**E**' : Exonéré. '**9**' : Pas de TVA.

Seul le code '9' est figé dans ANAEL ; il signifie qu'il n'y aura pas de contrôle de TVA.

# Plan comptable

# Accès à l'option

'Comptabilité générale' > 'Base de données' > 'Mise à jour' > 'Plan comptable'

```
MISE A JOUR DU PLAN COMPTABLE - 13:39:43 Le 27/04/95
PAN020
Société 03011 STE PRESYS DEMO
(paramètres donnés à titre d'exemple)
                        TRI
Critère de tri 1 1 = Compte
                             2 = Nom réduit
                       SELECTION
N° de Compte 000000 à 999999
                            __ à 999999999999999999
Nom réduit
Séquence
                            à 999999
Saisie sur compte T (T/O/N/I)
Saisie sur sous comptes T (T/O/N/I)
Type des sous comptes T (T/C/F/I/ ) Avec société modèle O (O/N)
01/ F1=Aide F3=Fin F15=Chgt envir.
```

```
Société 03011 STE PRESYS DEMO

Afficher à partir de 000000

2=Réviser 3=Copier 4=Supprimer 5=Afficher PE=Param./Ex.

COMPTE SOUS-COMPTE
Act Compte Nom réduit Sais Edt Sais Edt Type Seq Kleps

000000
2 120000 RAN BENEF O T I L
```

### Saisie du code TVA sur ce compte

'O': Le code TVA sera obligatoirement renseigné en saisie d'écritures.

# Code TVA<sup>2</sup>

Zone facultative.

Peut être renseignée si l'option précédente est égale à '**O**'<sup>3</sup>. Si tel est le cas, le code TVA sera prépositionné en saisie d'écritures et le montant de TVA sera calculé automatiquement, si un compte de TVA est prépositionné dans les comptes de contrepartie de la fiche Tiers, ou du journal, sur lequel est comptabilisée l'écriture.

#### Modalité de TVA

PAN020 - MISE A	JOUR DU PLAN COMPTABLE - 13:42:50 Le 27/04/95
Société 03011 STE PRES	SYS DEMO
Nº de Compte 120000	Nom réduit RAN BENEF
DESCRIPTION GENERALE	
	O O N I Edition du Compte T T D L K
•	•
Saisie sur Sous-comptes	S I O N I Edition des Sous-comptes L L D T K
Type des Sous-comptes	C F I
-	
Séquence	Kleps
Date ouverture	00 00 00 Date fermeture 00 00 00
Niveau de saisie	Niveau de visualisation 30
Compte à lister	0 0 N
(paramètres donnés à ti	itre d'exemple)
03/ F1=Aide F4=Rechero	che F9=Validation F12=Ecran précédent F22=Param/Ex

Ce paramètre permet de définir le mode de récupération ou le paiement de la TVA. Il est exclusivement réservé aux comptes de TVA. En ce qui concerne la TVA sur les achats, les codes sont les suivants :

- 'I': TVA récupérable/immobilisations.
- 'F': TVA récupérable/frais généraux.
- 'P': TVA récupérable après paiement.

En ce qui concerne la TVA sur les ventes, les codes sont les suivants :

- 'D': TVA collectée/débits.
- 'E': TVA collectée/encaissements.

Le code 'R' fera l'objet d'un développement ultérieur.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Référencé dans le fichier des taux de TVA.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> '**O**' : Oui

#### **REMARQUE**

Il est conseillé de sous compter les comptes de TVA/Paiements et de TVA/Encaissements<sup>4</sup>, car au changement d'exercice, toutes les écritures lettrées avec le nouvel exercice seront ainsi prises en compte par le report à nouveau.

# Compte à déduire du T.T.C. pour obtenir le CA H.T.

'O': A indiquer uniquement sur les comptes de TVA.

'N': A indiquer sur les autres comptes, comme, par exemple, le compte T.T.C. et le compte H.T.

Ce paramètre permet de calculer le chiffre d'affaire H.T. à partir de la règle suivante :

Compte T.T.C. - Compte TVA = C.A. H.T.

# Catégories de comptes généraux

# **ACCES à l'option**

'Comptabilité générale' > 'Paramètres' > 'Mise à jour' > 'Catégories de comptes généraux'

PAN420 -	MISE A JOUR DES CATEGORIES	-	13:4	6:27	Le	27/04/95
Société 0301	l STE PRESYS DEMO	Exercice	950	1/01/	/95 à	i 31/12/95
	SELECTION					
Catégorie	00	à	99			
Catégorie ave	ec bornes N (O/N)					
(paramètres de	onnés à titre d'exemple)					
01/ F1=Aide	F3=Fin F15=Chgt envir.					

12 | Infor Anael Finance iSeries - Déclaration de TVA

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Sous comptes individuels

PAN420 -	MISE A JOU	JR DES CATEGORIE	ıs -	13:55:14	Le	27/04/95
Société 03011	STE PRESYS I	DEMO	Exercice	950 1/01	./95 à	à 30/09/95
Catégorie	TV COMPTE DE	E TVA				
Comptes	445***					
(paramètres do	nnés à titre	d'exemple)				
03/ F1=Aide	F9=Validatior	n F12=Ecran pré	ecédent			

Créez la catégorie des comptes de TVA.

'TV': Cet argument doit également être référencé en table 'CA'5.

Tous les comptes de TVA doivent être référencés dans cette catégorie. S'ils ne sont pas référencé ici, il ne sera pas possible de leur attribuer une modalité de TVA dans la mise à jour du plan comptable, car ils ne seront pas considérés comme compte de TVA<sup>6</sup>.

14 | Infor Anael Finance iSeries - Déclaration de TVA

 <sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Table des catégories de comptes généraux -Cf. Chapitre 'Création et Mise à Jour des Tables'
 <sup>6</sup> La saisie de 445\*\*\* signifie que tous les comptes commençant par 445 sont des comptes de TVA

# **Journaux**

# ACCES à l'option

'Comptabilité générale' > 'Base de données' > 'Mise à jour' > 'Journaux'

PAN060 - MISE	A JOUR DES JOURNAUX	- :	14:02:27 Le	27/04/95
Société 03011 STE PRE	ESYS DEMO	Exercice	950 1/01/95	à 31/12/95
	SELECTION			
Journal	000	à	999	
Туре	0	à	9	
Compte	000000	à	999999	
Date ouverture	00 00 00	à	99 99 99	
Date fermeture	00 00 00	à	99 99 99	
A nouveaux clos				
	Avec	c société m	odèle O (O/N)	
(paramètres donnés à t	titre d'exemple)			
01/ F1=Aide F3=Fin	F15=Chgt envir.			

Créez un journal de TVA de type 'O'7 auquel est associé le compte de TVA à décaisser.

Sur ce journal sont générées les écritures lors des différents traitements définitifs de déclaration de TVA<sup>8</sup>.

 <sup>7 &#</sup>x27;O' : Opérations Diverses
 8 Ecritures générées dans le fichier des écritures 'Batch'

- MISE A JOUR DES JOURNAUX - 14:04:45 Le 27/04/95 Société 03011 STE PRESYS DEMO Exercice 950 1/01/95 à 30/09/95 Journal Intitulé JOURNAL DE TVA Type de journal O A B C L O P R V Y A nouveau clos N N A C Compte Géné 000000 Modifiable \_ \_ M F Date ouvert. 00 00 00 Niveau saisie 30 Date fermet. 00 00 00 Zones à saisir Code statistique 15 car. N O N F Date de gestion N N O Date valeur/loi bancaire N N O Code VT/OB NODNR Règlement/Echéance/Lit. N O N Article/Quantité N O N Journal achat en colonne N N O Journal vente en colonne N N O Montant de règlement FE NONF Saisie complément général FOF (paramètres donnés à titre d'exemple) A suivre ... 01/03 03/ F1=Aide F4=Recherche F9=Validation F10=Compl. géné. F12=Ecran précédent

PAN060 - MISE A JOUR DES JOURNAUX - 14:11:32 Le 27/04/95 Société 03011 STE PRESYS DEMO Exercice 950 1/01/95 à 30/09/95 Journal TVA Intitulé JOURNAL DE TVA Type de journal O Contrôles Numéro de pièce F O F Libellé 0 O F Numéro chrono A N O A M Sens première écriture \_ \_ D C Présence Pièce N N O R I Lignes de contrepartie N N I U P Contrepartie théorique N N O Vérification devises N N O V F C Valorisation devise N N O P G Ecriture inter-étab. N N M E A Code statistique 15 car. N N O G C (paramètres donnés à titre d'exemple) A suivre ... 02/03 03/ Fl=Aide F4=Recherche F9=Validation F10=Compl. géné. F12=Ecran précédent

```
PAN060 - MISE A JOUR DES JOURNAUX - 14:12:33 Le 27/04/95
Société 03011 STE PRESYS DEMO Exercice 950 1/01/95 à 30/09/95
Journal
           TVA
Intitulé JOURNAL DE TVA
                                                Type de journal O
Autres options
Repro. ent. pièce précéd. \_ \_ R - Préposition contrepartie - N N J T -
Enchantement écritur ana N N O Contrepassation P +
                                                  N N 1 à 9
Litige achat fournisseur NNO Tri édition des journal CPCJN
Ecritures différées N N O Montant automatique N N O
Modif échéance auto.
                     N N O Type d'opération
                                                _ _ A I T R B
Comptes de contrepartie à prépositionner (Sauf O.D.)
(paramètres donnés à titre d'exemple)
                                                           Fin 03/03
03/ F1=Aide F4=Recherche F9=Validation F10=Compl. géné. F12=Ecran précédent
```

# Création et mise à jour des prorata de TVA

# **ACCES à l'option**

'Préparation TVA' > 'Aide à la déclaration' > 'Base de données > 'Paramètres des prorata'

```
      PVA020 - MISE A JOUR DES PRORATA DE T.V.A - 14:14:56 Le 27/04/95

      Société 03011 STE PRESYS DEMO
      Exercice 950 1/01/95 à 30/09/95

      SELECTION

      Secteur d'activité 1 00 à 99

      Secteur d'activité 2 000 à 999

      Date d'application 00 00 00 û a 99 99 99

      (paramètres donnés à titre d'exemple)

      01/ F1=Aide F3=Fin F15=Chgt envir.
```

```
        PVA020
        -
        MISE A JOUR DES PRORATA DE T.V.A
        -
        14:16:20
        Le 27/04/95

        Société 03011
        STE PRESYS DEMO
        Exercice 950 1/01/95 à 30/09/95

        Secteur d'activité 1 01
        STAT TVA

        Secteur d'activité 2 ______
        _______

        Date d'application 01 07 95
        _______

        Taux provisoire
        75,0000

        Taux définitif
        _______

        (paramètres donnés à titre d'exemple)

        03/ F1=Aide F9=Validation F12=Ecran précédent
```

La société et l'exercice sont affichés à l'écran.

#### Secteur d'activité 1

Celui-ci doit être référencé en table 'S2'.

### Secteur d'activité 2

Celui-ci doit être référencé en table 'S3'.

En fonction du paramétrage du fichier 'Société'<sup>9</sup>, seule la zone '1' ou la zone '2' sera à saisir.

Sur ces deux zones, la touche de fonction F4 permet d'afficher les secteurs d'activité déjà créés.

# Date d'application

Zone à renseigner sous la forme 'JJMMAA' 10.

#### Taux provisoire

Renseignez-le puis appuyez sur la touche 'Fin de zone'.

#### Taux définitif

Zone facultative.

Appuyez sur la touche 'Fin de zone'.

Appuyez sur la touche de fonction **F9** pour valider la création, la modification ou la suppression<sup>11</sup>.

A chaque validation, on revient sur le premier écran.

Appuyez sur la touche de fonction **F3** pour sortir quand le travail est terminé.

#### Prorata de TVA

Le prorata appliqué pour une année est déterminé d'une manière provisoire 12 en fonction, soit des recettes de l'année précédente, soit des recettes prévisionnelles de l'exercice en cours.

Le montant de la TVA déductible au titre de l'année considérée est par la suite, définitivement calculé d'après les recettes de cette même année<sup>13</sup>.

<sup>10</sup> '**JJMMAA**' : Jour Mois Année

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> TVA/achats

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> En visualisation, appuyez sur la touche de fonction **F12** pour revenir à l'écran précédent

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Taux provisoire

<sup>13</sup> Taux définitif

# **ACCES à l'option**

'Préparation TVA > 'Aide à la déclaration' > 'Base de données' > 'Listes des prorata'

```
PVA025 - LISTE DES PRORATA DE TVA - 14:23:57 Le 27/04/95

Société 03011 STE PRESYS DEMO Exercice 950 1/01/95 à 30/09/95

SELECTION

Secteur d'activité 00 000 à 99 999

(paramètres donnés à titre d'exemple)
```

La société et l'exercice sont affichés à l'écran.

### Secteur d'activité début/fin

Secteur d'activité '1'.

Secteur d'activité '2'.

Si les zones ne sont pas renseignées, tous les secteurs d'activité seront pris en compte.

Appuyez sur la touche 'Entrée'.

Le nom du programme ainsi que les paramètres d'exécution des travaux, déterminés dans la mise à jour des mots de passe, s'affichent à l'écran.

Choisir la '**Jobd**' File d'attente de travaux.

Choisir l''**Outq**' File d'attente de sortie.

Celle-ci est éventuellement modifiable.

Si la somme est modifiable, choisir le nombre de lignes par page.

Les zones 'HLD', 'CPY', 'CPY', et 'SAV', et 'SAV', peuvent être modifiées.

Appuyez sur la touche de fonction **F9** pour valider la demande.

Après validation, on revient sur le premier écran.

Appuyez sur la touche de fonction **F3** pour sortir quand le travail est terminé. La demande est soumise à la file d'attente des travaux.

14 '**HLD**': Etat suspendu

15 '**CPY**' : Nombre d'exemplaire 16 '**SAV**' : Etat sauvegardé

# **ACCES à l'option**

'Préparation TVA' > 'Aide à la déclaration' > 'Traitement' > 'Déclaration sur encaissements'

```
PVA100 - DECLARATION TVA / ENCAISSEMENTS -
                                                14:29:34 Le 27/04/95
Société 03011 STE PRESYS DEMO
                                      Exercice 950 1/01/95 à 30/09/95
Etab. 01
                                      Numéro demande 00001
                            SELECTION
                      00 00 00
Date d'arrêté
                      120595 160955
Date et heure
                          AUTRES CRITERES
Date comptabilisation 00 00 00
Cpte contrep. TVA
                      445510
Code journal
                      TVA
Edition provisoire
                      O (O/N)
(paramètres donnés à titre d'exemple)
02/ F1=Aide F3=Fin F4=Recherche F12=Ecran précédent
```

La société et l'exercice sont affichés à l'écran.

#### Numéro demande

Zone facultative.

Il s'incrémente automatiquement de '+1' à chaque validation de nouvelle demande.

La zone 'Code établissement' ne s'affiche que si vous travaillez par établissement<sup>17</sup>.

La saisie du code établissement, limitée aux autorisations, est facultative. Si cette zone est renseignée, ne seront prises en compte que les écritures passées sur cet établissement.

-

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> Paramétrage du fichier 'Société'

Les codes établissement sont référencés en table 'EB'.

Appuyez sur la touche 'Entrée'.

La société, l'exercice, le code établissement, le cas échéant, et le numéro de demande sont affichés à l'écran.

#### Date d'arrêté

Zone à renseigner sous la forme 'JJMMAA'18.

La date et l'heure limite de saisie sont affichées à l'écran.

#### Date et heure

Zone à renseigner sous la forme 'JJMMAA'2.

Il s'agit de la date de comptabilisation des écritures sur le journal de TVA. Le compte de TVA à décaisser et le journal de TVA sont prépositionnés mais peuvent être modifiés.

Déterminez s'il s'agit d'une édition provisoire ('O') ou définitive ('N'). Seule l'édition définitive génère des écritures.

Appuyez sur la touche 'Entrée'. Le nom du programme ainsi que les paramètres d'exécution des travaux sont affichés à l'écran 19.

Appuyez sur la touche de fonction F9 pour valider votre demande. Celle-ci est soumise à la file d'attente des travaux.

A chaque validation de demande, on revient sur le premier écran.

Appuyez sur la touche de fonction F3 pour sortir quand le travail est terminé.

## Déroulement du programme

Le programme lit les comptes de TVA reconnus par le plan comptable avec la modalité de TVA 'E' 20 et y sélectionne les écritures lettrées, antérieures ou égales à la date d'arrêté.

Pour chaque écriture de ce compte, par le biais de numéro interne, le programme vérifie que l'écriture T.T.C. du compte client est lettrée, si oui, il contrôle que le type de journal sur lequel est passée chaque écriture de règlement.

- S'il s'agit d'un journal de type 'B'21, il sélection les écritures.
- S'il s'agit d'un journal de type 'R'22, il sélectionne les écritures dont la date d'échéance n'est pas supérieure au mois 'M'.

Les écritures générées sur le journal de TVA ont pour date de comptabilisation celle saisie en paramètre.

Le programme génère sur le compte de TVA collectée/encaissement et sur le compte de TVA à décaisser, dans la zone 'DAFF1', le numéro d'affectation 'TVE\*\*\*\*'.

Sur le compte de TVA à décaisser, ce numéro est également généré dans la zone 'DPIECE'.

<sup>22</sup> 'R': Effets à recevoir

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> 'JJMMAA' : Jour Mois Année

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> Cf. Chapitre 'Liste de Prorata de TVA'

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> '**E**': Encaissement

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> '**B**': Banque

# L'état obtenu fournit les renseignements suivants :

- Compte rendu de la prise de paramètres.
- Un état récapitulatif par société comprenant par secteur :
  - 1. La base hors taxe et le montant de TVA total pour chaque taux.
  - 2. Le total du type TVA 'E'.
  - 3. Le total secteur en rupture sur le secteur.
  - 4. Le total société.
- Une liste des écritures par société, établissement, type et code TVA avec :
  - 1. Date.
  - 2. Numéro de chrono.
  - 3. Numéro de pièce.
  - 4. Date d'origine.
  - 5. Numéro de compte de TVA.
  - 6. Numéro de sous-compte de TVA.
  - 7. Base hors taxe.
  - 8. Montant de TVA.
  - 9. Un total taux en rupture sur le taux.
  - 10.Un total code en rupture sur le code.
  - 11. Un total établissement en rupture sur l'établissement.
  - 12.Un total société en fin d'état/société.

# **ACCES à l'option**

'Préparation TVA' > 'Aide à la déclaration' > 'Traitements' > 'Déclaration sur débits'

```
PVA300 - T.V.A. A DECLARER SUR LES DEBITS - 14:32:47 Le 27/04/95
Société 03011 STE PRESYS DEMO
                                       Exercice 950 1/01/95 à 30/09/95
Etab. 01 GARCHES R D
                                       Numéro demande 00001
                            SELECTION
                     31 01 95
Date d'arrêté
                     120595 161215
Date et heure
                           AUTRES CRITERES
Date comptabilisation 31 01 95
Cpte contrep. TVA
                      445700
                                      TVA CLIENTS COLLECTEE
Code journal
                      ANP A NOUVEAU SAISI
                       O (O/N)
Edition provisoire
(paramètres donnés à titre d'exemple)
02/ F1=Aide F3=Fin F4=Recherche F12=Ecran précédent
```

La société et l'exercice sont affichés à l'écran.

#### Numéro demande

Zone facultative.

Il s'incrémente automatiquement de '+1' à chaque validation de nouvelle demande. La zone 'Code établissement' ne s'affiche que si l'on travaille par établissement<sup>23</sup>.

La saisie du code établissement, limitée aux autorisations, est facultative. Si cette zone est renseignée, ne seront prises en compte que les écritures passées sur cet établissement.

Les codes établissement sont référencés en table 'EB'.

Infor Anael Finance iSeries - Déclaration de TVA | 29

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> Paramétrage du fichier 'Société'

Appuyez sur la touche 'Entrée'.

La société, l'exercice, le code établissement, le cas échéant, et le numéro de demande sont affichés à l'écran.

#### Date d'arrêté

Zone à renseigner sous la forme 'JJMMAA'24

La date et l'heure limite de saisie sont affichées à l'écran.

#### **Date comptabilisation**

Zone à renseigner sous la forme 'JJMMAA'18.

Il s'agit de la date de comptabilisation des écritures sur le journal TVA. Le compte de TVA à décaisser et le journal de TVA sont prépositionnés, mais peuvent être modifiés.

Déterminez s'il s'agit d'une édition provisoire ('O') ou définitive ('N'). Seule l'édition définitive génère des écritures.

Appuyez sur la touche '**Entrée**'. Le nom du programme ainsi que les paramètres d'exécution des travaux sont affichés à l'écran<sup>25</sup>.

Appuyez sur la touche de fonction **F9** pour valider votre demande. Celle-ci est soumise à la file d'attente des travaux de l'ordinateur.

A chaque validation de demande, on revient sur le premier écran.

Appuyez sur la touche de fonction **F3** pour sortir quand le travail est terminé.

## Déroulement du programme

Le programme lit les comptes de TVA dont la modalité de paiement de la TVA est 'D'. 26.

Il sélectionne toutes les écritures dont la date d'origine est inférieure ou égale à la date d'arrêté. Seules les écritures passées avant la date et heure limite de saisie sont prises en compte.

Les écritures générées sur le journal de TVA ont pour date de comptabilisation celle saisie en paramètre.

Le programme génère sur le compte de TVA collectée sur débits et sur le compte de TVA à décaisser, dans la zone '**DAFF1**', le numéro d'affectation suivant : '**TVD**\*\*\*\*\*'.

Sur le compte de TVA à décaisser, ce numéro est également généré dans la zone 'DPIECE'.

# L'état obtenu fournit les renseignements suivants :

- Un compte-rendu de la prise des paramètres.
- Un état récapitulatif par société comprenant par secteur :
  - 1. La base hors taxe et le montant de TVA total pour chaque taux.
  - 2. Le total du type de TVA 'D'.
  - 3. Le total secteur en rupture sur le secteur.
  - 4. Le total société.

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> 'JJMMAA' : Jour Mois Année

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> Cf. Chapitre 'Liste de prorata de TVA'

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> '**D**' : Débit

- Une liste des écritures par société, établissement, secteur, type et code TVA avec :
  - 1. Date.
  - 2. Numéro de chrono.
  - 3. Numéro de pièce.
  - 4. Date d'origine.
  - 5. Numéro de compte de TVA.
  - 6. Numéro de sous-compte de TVA.
  - 7. Montant de TVA.
  - 8. Un total taux en rupture sur le taux.
  - 9. Un total code en rupture sur le code.
  - 10.Un total type '**D**' et un total secteur en rupture sur le secteur.
  - 11. Un total établissement en rupture sur l'établissement.
  - 12.Un total société en fin d'état/société.

# Exemple d'édition

03011 STE PRESYS DEMO	ETAT RECAPITULATIF
01 GARCHES R D	DE LA TVA SUR LES DEBITS
Secteur	
Type TVA	
Code TVA Bas	se H.Taxes Montant TVA
D sur les Débits aux	
8	689,39
N 18,6000 %	3000,00 558,00
1 10,0000 %	316623,70 31662,37
8 18,6000 %	102002,65 18972,49
9 %	74603,00
Total type TVA D	421626,35 126485,25
Total Secteur	421626,35 126485,25
Total Etab.	421626,35 126485,25

# **ACCES à l'option**

'Préparation TVA' > 'Base de données' > 'Traitements' > 'Déclaration sur récupérations'

```
PVA200 -
             DECLARATION DE LA TVA RECUPERABLE
                                                    14:45:58 Le 27/04/95
Société 03011 STE PRESYS DEMO
                                         Exercice 950 1/01/95 à 31/12/95
                                         Numéro demande 00000
                                SELECTION
Date d'arrêté
                        00 00 00
                         280495 095741
Date et heure
                              AUTRES CRITERES
Date comptabilisation
                       00 00 00
Cpte contrep. TVA
                         445510 00000000
Code journal
                         TVA
Edition provisoire
                         O (O/N)
(paramètres donnés à titre d'exemple)
02/ F1=Aide F3=Fin F4=Recherche F12=Ecran précédent
```

La société et l'exercice sont affichés à l'écran.

#### Numéro demande

Zone facultative.

Il s'incrémente automatiquement de '+1' à chaque validation d'une nouvelle demande. La zone 'Code établissement' ne s'affiche que si vous travaillez par établissement<sup>27</sup>.

La saisie du code établissement, limitée aux autorisations, est facultative. Si cette zone est renseignée, ne seront prises en compte que les écritures passées sur cet établissement.

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> Paramétrage du fichier 'Société'

Les codes établissement sont référencés en table 'EB'.

Appuyez sur la touche 'Entrée'.

La société, l'exercice, le code établissement, le cas échéant, et le numéro de demande sont affichés à l'écran.

#### Date d'arrêté

Zone à renseigner sous la forme 'JJMMAA'28.

La date et l'heure limite de saisie sont affichées à l'écran.

# **Date comptabilisation**

Zone à renseigner sous la forme 'JJMMAA'1.

Il s'agit de la date de comptabilisation des écritures sur le journal de TVA. Le compte de TVA à décaisser et le journal de TVA sont prépositionnés mais peuvent être modifiés.

Déterminez s'il s'agit d'une édition provisoire ('O') ou définitive ('N'). Seule l'édition définitive génère des écritures.

Appuyez sur la touche '**Entrée**'. Le nom du programme ainsi que les paramètres d'exécution des travaux sont affichés à l'écran<sup>29</sup>.

Appuyez sur la touche de fonction **F9** pour valider votre demande. Celle-ci est soumise à la file d'attente des travaux.

A chaque validation de demande, on revient sur le premier écran.

Appuyez sur la touche de fonction **F3** pour sortir quand le travail est terminé.

## Déroulement du programme

TVA récupérable sur immobilisation.

Le programme lit les comptes de TVA dont la modalité de récupération de la TVA est 'I'30.

Il sélectionne toutes les écritures dont la date d'origine est comprise dans le mois 'M' par rapport à la date d'arrêté. Seules les écritures passées avant la date et heure limite de saisie sont prises en compte.

Les écritures générées dans le journal de TVA ont pour date de comptabilisation celle saisie en paramètre.

Le programme génère sur le compte de TVA déductible/ immobilisations, dans la zone '**DAFF**', le numéro d'affectation suivant : '**TVR**\*\*\*\*\*'.

Ce même numéro d'affectation est généré sur le compte de TVA à décaisser dans la zone '**DAFF**'<sup>31</sup> ainsi que dans la zone '**DPIECE**'.

TVA récupérable sur frais généraux.

Le programme lit les comptes de TVA dont la modalité de récupération de la TVA est 'F', 32.

34 | Infor Anael Finance iSeries - Déclaration de TVA

\_

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> '**JJMMAA**' : Jour Mois Année

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> Cf. Chapitre 'Liste des prorata de TVA'

<sup>&</sup>lt;sup>30</sup> 'I': Immobilisations

<sup>31 &#</sup>x27;**DAFF**': Numéro de pièce

Il sélectionne toutes les écritures du mois 'M' par rapport à la date d'arrêté.

Les écritures générées dans le journal de TVA ont pour date de comptabilisation celle saisie en paramètre.

Le programme génère sur le compte de TVA déductible/frais généraux, dans la zone '**DAFF**', le numéro d'affectation suivant : '**TVR**\*\*\*\*\*'.

Ce même numéro d'affectation est généré sur le compte de TVA à décaisser, dans la zone '**DAFF**', ainsi que dans la zone '**DPIECE**'.

• TVA récupérable après paiement.

Le programme lit les comptes de TVA du plan comptable ayant la modalité '**P**'<sup>34</sup> et y sélectionne les écritures antérieures ou égales à la date d'arrêté.

Pour chaque écriture de ce compte, par le biais de numéro interne, le programme vérifie que l'écriture T.T.C. du compte fournisseur est lettrée.

'O': Il contrôle que le type du journal sur lequel est passée chaque écriture de règlement.

- S'il s'agit d'un journal de type 'B'35, il sélectionne les écritures.
- S'il s'agit d'un journal de type 'P'<sup>36</sup>, il sélectionne les écritures dont la date d'échéance est sur 'M-1', puis sélectionne les écritures.

Les écritures générées dans le journal de TVA ont pour date de comptabilisation celle saisie en paramètre.

Le programme génère sur le compte de TVA récupérable/paiement, dans la zone '**DAFF**' le numéro d'affectation '**TVR**\*\*\*\*\*'.

Ce même numéro d'affectation est généré sur le compte de TVA à décaisser, dans la zone '**DAFF**'<sup>1</sup>, ainsi que dans la zone '**DPIECE**'.

Les écritures générées par ce programme sont dans le fichier des écritures 'Batch' comptables dans le journal de TVA.

Il faut donc lancer ensuite le programme de contrôle et de mise à jour des écritures 'Batch'.

### L'état obtenu fournit les renseignements suivants :

- Un compte-rendu de la prise de paramètres.
- Un récapitulatif par établissement, par secteur d'activité et par société comprenant :
  - 1. Les totaux de chaque code TVA.
  - 2. Les totaux de chaque type de TVA<sup>37</sup>.
  - 3. Les totaux pour chaque secteur.
  - 4. Les totaux société en fin de récapitulatif.
- Les totaux concernent les éléments suivants :

<sup>32 &#</sup>x27;**F**': Frais généraux

<sup>33 &#</sup>x27;DAFF': Numéro de pièce

<sup>&</sup>lt;sup>34</sup> '**P**' : Paiement <sup>35</sup> '**B**' : Banque

<sup>&</sup>lt;sup>36</sup> 'P': Effets à payer

<sup>&</sup>lt;sup>37</sup> Modalité de récupération de la TVA, ici : 'I', 'F', 'P'

- 1. La base hors taxe calculée en fonction du taux de prorata de TVA.
- 2. Le montant de TVA.
- 3. La base initiale qui est la base hors taxe d'origine.
- 4. Le taux de prorata.

# Par société, établissement, secteur d'activité, type de TVA et code de TVA

- La liste des factures sélectionnées avec :
  - 1. Date comptable.
  - 2. Numéro de chrono.
  - 3. Numéro de pièce.
  - 4. Date d'origine.
  - Numéro de compte général de TVA.
  - 6. Numéro de sous-compte de TVA.
  - 7. Base hors taxe.
  - 8. Montant de TVA.
  - 9. Base initiale.
- Un total taux en rupture sur le taux de prorata.
- Un total code en rupture sur le code TVA.
- Un total type en rupture sur le type de TVA.
- Un total secteur en rupture sur secteur.
- Un total établissement en rupture sur établissement.
- Un total société en rupture sur société.

# Exemple d'édition

03011 STE PRESYS DEMO		ETAT RECAPITULATIF					
01 GARCHES R D DE LA TVA RECUPERABLE							
Secteur :							
Type TVA							
Code Taux	Base H.Taxes	Montant TVA	Base initiale	Tx pror			
		Recalculé	A déclarer				
N 18,6000 %	2250,00-	418,50-	2250,00-	100,00			
1 10,0000 %	56589,20-	5658,92-	56589,20-	100,00			
8 18,6000 %	36739,25-	6833,50-	36739,25-	100,00			
9 %	11884,00-			107,50			
Total Type TVA	F 95578,45-	24794,92-	95470,95-	100,11			
Total Secteur	95578,45-	24794,92-	95470,95-	100,11			
Total Etab.	95578,45-	24794,92-	95470,95-	100,11			
Total Société	95578,45-	24794,92-	95470,95-	100,11			

# **ACCES à l'option**

'Préparation TVA' > 'Aide à la déclaration' > 'Traitements' > 'Déclaration des exonérés'

```
PVA400 - ETAT DE DECLARATION DES EXONERES - 14:53:09 Le 27/04/95
Société 03011 STE PRESYS DEMO
                                       Exercice 950 1/01/95 à 31/12/95
                                       Numéro demande 00000
                              SELECTION
                      000000 00000000 à 000000 99999999
Compte
                                    à 00 00 00
Date
                       00 00 00
                      280495 100359
Date et heure
                            AUTRES CRITERES
Edition provisoire
                        O (O/N)
Edition de tous les codes N (O/N)
(paramètres donnés à titre d'exemple)
02/ F1=Aide F3=Fin F4=Recherche F12=Ecran précédent
```

La société et l'exercice sont affichés à l'écran.

### Numéro demande

Zone facultative.

Il s'incrémente automatiquement de '+1' à chaque validation de nouvelle demande.

La zone '**Code établissement**' ne s'affiche que si vous travaillez par établissement<sup>38</sup>. La saisie du code établissement, limitée aux autorisations, est facultative.

Si cette zone est renseignée, ne seront prises en compte que les écritures passées sur cet établissement.

Infor Anael Finance iSeries - Déclaration de TVA | 37

<sup>38</sup> Paramétrage du fichier 'Société'

Les codes établissements sont référencés en table 'EB'.

Appuyez sur la touche 'Entrée'.

# Compte et sous-compte début/fin

Seuls les comptes des classes 2, 6 et 7 sont pris en comptes ici.

#### Date de début/fin

Zone à renseigner sous la forme 'JJMMAA'39.

La date et l'heure limite de saisie sont affichées à l'écran.

Déterminez s'il s'agit d'une édition provisoire ('O') ou définitive ('N').

Faut-il éditer tous les codes TVA?

#### 'Oui' ou 'Non'

Appuyez sur la touche 'Entrée'.

Dans le cas où vous avez répondu '**N**' à la dernière option, une zone supplémentaire s'affiche. Vous saisirez alors le(s) code(s) TVA exonéré(s) ?

#### Codes

Saisissez les codes à sélectionner.

Appuyez sur la touche 'Entrée'.

Le nom du programme ainsi que les paramètres d'exécution des travaux sont affichés à l'écran<sup>40</sup>.

Appuyez sur la touche de fonction **F9** pour valider votre demande. Celle-ci est soumise à la file d'attente des travaux de l'ordinateur.

Après la validation, vous revenez au premier écran.

Appuyez sur la touche de fonction **F3** quand le travail est terminé.

#### Déroulement du programme

Le programme lit les comptes de classe 2, 6 et 7.

Il y sélectionne les factures en fonction des codes TVA et des bornes de dates sélectionnées dans la prise de paramètre.

Seules les écritures dont la date et heure limite de saisie<sup>41</sup> sont inférieures ou égales à celle de la demande sont prises en compte.

<sup>&</sup>lt;sup>39</sup> 'JJMMAA' : Jour Mois Année

<sup>&</sup>lt;sup>40</sup> Cf. Chapitre 'Liste des prorata de TVA'

<sup>&</sup>lt;sup>41</sup> Numéro de pièce interne

# L'état obtenu fournit les renseignements suivants :

- Un compte-rendu de la prise de paramètres.
- Par société, établissement et code TVA, une liste des écritures avec :
  - 1. Numéro de compte (classes 2, 6 et 7).
  - 2. Numéro de sous-compte.
  - 3. Date.
  - 4. Numéro de pièce.
  - 5. Date d'origine.
  - 6. Libellé de la pièce.
  - 7. Base initiale.
  - 8. Base hors taxe.
  - 9. Montant de TVA.
  - 10.Les totaux en rupture sur le compte.
  - 11.Les totaux en rupture sur le taux.
  - 12.Les totaux en rupture sur le code.
  - 13.Les totaux en rupture sur l'établissement.
  - 14.Les totaux en rupture sur la société.

# **ACCES à l'option**

'Préparation TVA' > 'Base de données' > 'Traitements' > 'Justification comptes collectés'

```
PVA500 - ETAT DE JUSTIFICATION DU COMPTE DE TVA - 14:56:01 Le 27/04/95
- COLLECTEE SUR ENCAISSEMENTS -
Société 03011 STE PRESYS DEMO Exercice 950 1/01/95 à 31/12/95

SELECTION

Date d'arrêté 28 04 95

Compte 410000 à 411999 99999999

(paramètres donnés à titre d'exemple)
```

Le code société et son libellé, ainsi que l'exercice, sont affichés à l'écran.

#### Date d'arrêté

Zone à renseigner sous la forme 'JJMMAA'<sup>42</sup>.

# Compte et sous-compte début/fin

Si les zones ne sont pas renseignées, le programme prendra en compte les bornes définies dans la catégorie '**LC**', des comptes généraux.

Infor Anael Finance iSeries - Déclaration de TVA | 41

<sup>42 &#</sup>x27;**JJMMAA**' : Jour Mois Année 43 '**LC**' : Limites comptes clients

Appuyez sur la touche 'Entrée'.

Le nom du programme et les paramètres d'exécution des travaux sont affichés à l'écran<sup>44</sup>.

Appuyez sur la touche de fonction **F9** pour valider la demande.

Celle-ci est soumise à la file d'attente des travaux de l'ordinateur.

Après la validation, vous revenez au premier écran.

Appuyez sur la touche de fonction **F3** pour sortir quand le travail est terminé.

# Déroulement du programme

Le programme lit les comptes clients et y sélectionne les écritures non lettrées dont le compte de contrepartie de TVA est le compte de TVA dont la modalité de paiement de la TVA est 'E'.

Sont sélectionnées toutes les écritures dont la date de comptabilisation est inférieure ou égale à celle saisie en paramètre.

# L'état obtenu fournit les renseignements suivants :

• Par établissement, par compte général client :

#### Pour chaque écriture non lettrée

- 1. Le numéro de sous-compte client.
- 2. Le numéro de pièce et son libellé.
- 3. La date comptable.
- 4. Le montant des pièces sur débits non lettrées.
- 5. Le montant des ventes/encaissées non lettrées.
- 6. Le montant des effets non échus.
- 7. Le code et le montant de la TVA associée au montant des ventes/encaissées non lettrées et des effets non échus.
- 8. Les autres crédits non lettrés.
- 9. La base T.T.C. à ajouter à la déclaration.

# Figurent également sur l'état

- 1. Le total lu pour chaque client : Montant total des écritures lettrées.
- 2. Le montant total des écritures pour chaque client : total lu + montants des écritures non lettrées.
- Pour chaque compte général :
  - 1. Total compte général à rupture sur le compte.

Pour chaque établissement :

1. Total établissement.

<sup>&</sup>lt;sup>44</sup> Cf. Chapitre 'Liste de prorata de TVA'